

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité-Travail-Progrès**

**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

**CABINET**

**DELEGATION GENERALE DES GRANDS TRAVAUX**

**COORDINATION TECHNIQUE**

**CELLULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DE L'HOTEL DE SOUS-PREFECTURE DE KELLE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**NR. 006 / PR-CAB-DCS / 14-10**

**LANCE PAR LA REPUBLIQUE DU CONGO**

## Avis d'appel d'offres N°008/PR-CAB-DGGTW-10

### TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HOTEL DE SOUS-PREFECTURE DE KELLE DANS LE DEPARTEMENT DE LA CUVETTE OUEST

1. Dans le cadre de l'exécution de son budget d'investissement exercices 2010 à 2011, L'Etat Congolais entend, par le biais de la Délégation Générale des Grands Travaux, Maître d'ouvrage délégué **construire l'hôtel de sous-préfecture de Kellé**, dans le Département de la Cuvette Ouest.
2. La Délégation Générale des Grands Travaux sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - Construction du bâtiment principal ;
  - Construction du local technique
  - Fourniture des équipements
  - Construction du mur de clôture et de la guérite
  - Aménagement extérieur.

Il s'agit notamment de la construction des édifices nouveaux incluant les travaux de maçonnerie, de plomberie sanitaire, de peinture, de menuiserie bois et aluminium, de ferronnerie, plomberie sanitaire, d'électricité, de revêtement sols et murs et des travaux de voiries.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage)** sise Avenue Paul DOUMER, centre-ville en face de la SNDE

Tél. : (+242) 81 47 13 - BP : 1127, Fax : (+242) 81 40 21

E-mail : [dggt@grands-travaux.org](mailto:dggt@grands-travaux.org);

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, les jours ouvrables de lundi à vendredi de 9h00 à 14h30 et les samedis de 9h à 11h00 ou sur le site : [www.grands-travaux.org](http://www.grands-travaux.org)

4. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a. une note détaillée indiquant le personnel qualifié à affecter au projet ;
  - b. la liste du matériel à affecter au projet ;
  - c. les attestations certifiées conformes de travaux similaires exécutés pendant les cinq dernières années, délivrées par les entités adjudicatrices. Chaque attestation précisera notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation des travaux, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire;
  - d. la capacité d'accès aux crédits.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage)** sise Avenue Paul DOUMER, centre-ville en face de la SNDE, Email : [dggt\\_congo@yahoo.fr](mailto:dggt_congo@yahoo.fr) contre un paiement non remboursable de **Cinq cent mille (500.000) francs CFA**. Le mode de paiement sera soit par chèque, soit en espèce ou par virement bancaire.

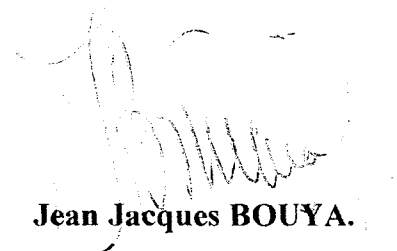
La procédure d'acheminement est la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

**Délégation Générale des Grands Travaux (Cellule de gestion des marchés publics, 2<sup>ème</sup> étage), Avenue Paul DOUMER, centre-ville en face de la SNDE, au plus tard le 04 mai 2010 à 13 heures 30 minutes.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le jour même en présence des représentants des candidats présents à l'adresse indiquée ci-dessus à **14 heures 30 minutes**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **Trente millions (30.000.000) de francs CFA**. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de soumission. /

Fait à Brazzaville, le 29 MARS 2010

**Le Délégué Général des Grands Travaux,**



**Jean Jacques BOUYA.**